



10

CANADA
PORT PAYÉ
POSTAGE PAID
1 c.
NO 3705
MONTRÉAL

# LA VIE SYNDICALE

Mgr A. Deschamps,  
Archevêché, Montréal

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES  
ET NATIONAUX

## SOMMAIRE

Grand Concours Syndical . . . . .	1
Toilette nouvelle, nouveau programme	1
Le Syndicat Catholique : Moyen de perfectionnement moral, religieux et matériel . . . . .	2
Le Secrétariat . . . . .	3
Belles initiatives . . . . .	6
Elections et Promotions . . . . .	7
Encouragez les annonceurs . . . . .	8
Rapport du Syndicat des cordonniers	9
Tribune libre . . . . .	10
Exigez l'étiquette syndicale . . . . .	12
Souscription des oeuvres de santé . . . . .	13
La société a besoin de nous . . . . .	13
Plus de représentants ouvriers dans la commission des accidents de travail	14

# La Banque d'Épargne

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL



## 85<sup>ÈME</sup> RAPPORT ANNUEL 85<sup>ÈME</sup>

AUX ACTIONNAIRES.

MONTRÉAL, LE 8 FÉVRIER, 1932.

Messieurs :

Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le quatre-vingt-cinquième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre, 1931.

Les profits nets de l'année ont été de \$366,135.34, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits de l'année dernière, soit \$246,459.04, ce qui forme un ensemble de \$612,594.38. Outre les distributions trimestrielles d'usage à ses actionnaires, la Banque a versé sur cette somme \$5,465.00 à diverses œuvres charitables et philanthropiques — indépendamment de la somme de \$10,200.00, intérêt sur le fonds des pauvres distribué comme d'habitude — laissant un solde au crédit du compte des profits non divisés de \$327,129.38.

Les administrateurs rappellent ici, avec un profond regret, la perte qu'ils ont éprouvée au cours de l'année par la mort du très honorable Charles-J. Doherty. Membre de votre conseil depuis 24 ans et votre vice-président depuis 1923, feu M. Doherty a su rendre à votre institution des services qui furent vivement appréciés par ses collègues. Nous avons l'intime conviction que vous partagez nos regrets.

La vacance au conseil a été remplie par la nomination de M. M. A. Phelan, C.R.

Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

Le président :

R. DANDURAND.

### BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1931.

*Au Public :*

PASSIF	
Dépôts portant intérêt	\$55,703,040.92
Dépôts ne portant pas intérêt	49,309.88
Fonds de charité	180,000.00
Comptes divers	3,505,599.89
	\$59,437,950.69

*Aux Actionnaires :*

Capital (Souscrit \$2,000,000.00), versé	\$2,000,000.00
Fonds de Réserve	2,200,000.00
Solde des Profits, reporté	327,129.38
	\$4,527,129.38
	\$63,965,080.07

### ACTIF

Espèces en caisse et dans les Banques	\$ 6,761,013.33	
Obligations des Gouvernements Fédéral et Provinciaux	22,480,387.54	
Obligations de la Cité de Montréal et d'autres municipalités canadiennes	23,145,153.39	
Obligations de municipalités scolaires canadiennes	69,457.57	
Obligations de corporations canadiennes d'utilités publiques	2,881,927.50	
Valeurs diverses	200,000.00	
Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement	7,037,456.37	
Fonds des pauvres, placé sur obligations du Gouvernement Fédéral et de municipalités canadiennes, approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000.00	\$62,755,395.70
Immeubles de la Banque (bureau principal et succursales)	\$1,170,000.00	
Autres titres	39,684.37	
	1,209,684.37	
	\$63,965,080.07	

Pour le conseil d'administration,

Le président :

Le directeur général :

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Ayant obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées, et ayant constaté l'exactitude des valeurs en caisse et examiné les valeurs détenues en nantissement pour emprunts à demande et à terme et celles représentant les placements de la Banque et ayant examiné le bilan ci-haut et l'ayant comparé avec les livres du Bureau Principal et avec les rapports certifiés des succursales, nous sommes d'opinion que toutes les opérations de la Banque ont été faites dans la limite de ses pouvoirs, et que le bilan est rédigé de façon à donner une idée vraie et juste des affaires de la Banque, ainsi que démontré par les livres de la Banque.

CHAS. A. SHANNON L.L.C. C.P.A.  
de P. C. SHANNON SON & CO. } Vérificateurs.  
JEAN VALIQUETTE, C.A., L.L.C. }  
de ANDERSON & VALIQUETTE }

Montréal, le 29 janvier, 1932.

## SUCCURSALES

MONTRÉAL :

Angle des rues Ste-Catherine Est et St-Timothée,  
Angle des rues Notre-Dame Ouest et Versailles,  
Angle des rues Centre, Grand Tronc et Condé,  
Angle des rues Ste-Catherine Est et Dufresne,  
Angle des rues St-Denis et Rachel,  
Angle de la rue Ste-Catherine Ouest et Ave McGill College,  
Angle des rues Ontario et Maisonneuve,  
Angle Boulevard St-Laurent et Avenue des Pins,  
4080 rue St-Jacques, St-Henri,  
Angle des rues St-Jacques et Vinet,  
Angle des rues St-Denis et Beaubien,  
Angle des Avenues du Parc et Laurier,  
Angle Avenue Mont-Royal et rue Christophe-Colomb,  
Angle des rues Ste-Catherine Est et Darling,  
Angle de la rue Sherbrooke Ouest et de l'Avenue Oxford,  
Angle des rues Lasalle et Adam,  
Angle de la rue Masson et de la 7<sup>ème</sup> Avenue,  
Angle des rues St-Denis et Faillon,  
5677 Avenue du Parc,  
Angle des Avenues DeLorimier et Mont-Royal,

VERDUN :

Angle de la rue Wellington et de l'Avenue Galt.

## CORRESPONDANTS AU CANADA

Banque de Montréal.

## AGENTS À L'ÉTRANGER

New York . . . . . { La Banque de Montréal  
National City Bank  
Londres, Angleterre . . . . . La Banque de Montréal  
Paris, France . . . . . Crdit Lyonnais  
Paris, France, La Banque de Montréal (France)  
Paris, France .. Comptoir National d'Escompte  
de Paris.

# LA VIE SYNDICALE

Organe des Syndicats Catholiques Nationaux

Rédaction et administration : 1231, rue DeMontigny Est, Montréal. — Téléphone : Frontenac 2165-6

Vol. I

MONTRÉAL, FÉVRIER 1932

No 1

## GRAND CONCOURS SYNDICAL DE SOUSCRIPTIONS POPULAIRES

\$1000.00 et 11 MONTRES MONTROSE en RÉCOMPENSE

Les membres du nouveau Secrétariat se sont mis à l'oeuvre dès leur première assemblée, le 12 février. Ils se sont taillé une tâche bien définie : établissement d'une documentation syndicale précise, aide aux syndicats déjà existants, subventions à la jeunesse ouvrière, amortissement des obligations sur l'Edifice des Syndicats, propagande méthodique de la doctrine sociale catholique.

L'exécution d'un programme aussi chargé nécessite des ressources considérables. Voilà pourquoi les membres ont décidé d'organiser un concours intersyndical de souscriptions populaires. Ils ont confiance que tous les syndicats se feront un devoir de coopérer généreusement à l'oeuvre commune. Au reste, ce concours ne manque pas d'être très attrayant.

A l'assemblée du Conseil Central, le 25 janvier, M. J. A. Pélissier, bijoutier-horloger bien connu, 859 est rue Ontario, a monté et enfermé douze magnifiques montres Montrose dans un coffret UTILCO que l'Aumônier-général a scellé et initialé conjointement avec M. Alfred Charpentier, président du Conseil Central, et M. O. Filion, vice-président de la C.T.C.C.

Le Secrétariat, pour chaque souscription de 25 cts, donne un reçu indiquant une heure précise à la seconde. Quand toutes les secondes comprises sur le cadran (12 heures) seront ainsi distribuées, on ouvrira le coffret au cours d'une fête syndicale. Les montres seront données aux personnes qui posséderont les reçus indiquant l'heure précise où les montres se sont arrêtées.

La montre No 1 sera échangeable au Secrétariat contre la somme de \$1000.00. Les autres montres seront échangeables pour toute autre montre de marque n'excédant pas la valeur de \$20.00 chez M. J. A. Pélissier.

Les Syndicats qui participeront au concours garderont 50% des souscriptions recueillies pour leur propre caisse. De plus, le Secrétariat donnera en prix deux magnifiques montres, l'une au Syndicat qui aura recueilli le plus fort montant de souscriptions, l'autre, au Syndicat qui aura obtenu le plus fort pourcentage par rapport à son effectif. Tous à l'oeuvre avec courage. Il s'agit du bien de tous.

LE SECRÉTARIAT.

## TOILETTE NOUVELLE ET NOUVEAU PROGRAMME

Les habitués de *La Vie Syndicale* auront peine à reconnaître, dans sa toilette nouvelle, la modeste messagère des Syndicats Catholiques.

Nous devons tout de suite remercier nos annonceurs. C'est grâce à leur concours que nous pourrons rendre notre revue de plus en plus attrayante et instructive. Nos lecteurs, nous l'espérons, leur en sauront gré.

Dans un mouvement comme le nôtre, le journal joue un rôle de première importance. Les assemblées ne rassemblent qu'une faible minorité de nos syndiqués. Le journal reste donc l'unique moyen d'atteindre tous nos membres et de leur inculquer l'esprit et la discipline du syndicalisme ouvrier catholique.

Nous nous proposons de faire de la *Vie Syndicale*, la revue de toute la famille de l'ouvrier. A mesure que les ressources le permettront, nous insérerons des pages pour les mères, les jeunes gens et les enfants. *La Vie Syndicale* sera aussi notre porte-parole auprès des patrons, des industriels, des hommes publics, du clergé et des communautés religieuses.

On ne saurait trop le répéter, le syndicalisme ouvrier catholique ne s'implantera définitivement chez nous que par la coopération des meilleurs éléments de notre société canadienne. Si les éléments de l'ordre et de la paix sociale ne font

(Suite à la page 2)

pas les sacrifices nécessaires pour aider l'ouvrier canadien à s'organiser dans des réunions saines, d'autres éléments s'occuperont de lui et ce sera pour le malheur de tous.

Dans cette oeuvre de rapprochement des classes, la *Vie Syndicale* veut faire sa modeste part. Tous les mois, elle pénétrera dans les milieux les plus divers. Comme le Semeur de l'Évangile, elle jettera à pleine main le bon grain sur la route.

Puisse cette semence syndicale tomber en terre fertile, propice à la culture du bon blé canadien.

JEAN BERTRAND, ptre,  
Aumônier général.

## Syndicats Catholiques et Nationaux

### SECRETARIAT

#### Bureau des Directeurs :

Aumônier: M. l'abbé Jean Bertrand;  
Secrétaire général: M. Léonce Girard;  
Directeurs: M. O. Filion, président;  
M. Alf. Charpentier, vice-président; M.  
Chas. Paquette, secrétaire-archiviste.

#### Comité Consultatif :

MM. J.-B. Délisle, E. Ouellette, W.-  
J. Deslauriers, A. Durand, L.-V. Hur-  
tubise, Ls Laroche, Lc. Beauchemin,  
Aimé Comeau, J.-P. Malo, Jean Gran-  
ger, A. Bertrand, M. Lalande et...

### CONSEILS ET FÉDÉRATIONS

Conseil Central des Syndicats Catho-  
liques Nationaux de Montréal; Conseil  
des Métiers Alliés de l'Imprimerie;  
Conseil de Construction; Bureau Exé-  
cutif Général des Cordonniers, Fédéra-  
tion de l'Imprimerie, Fédération du  
Bâtiment, Fédération des Travailleurs  
en Chaussures.

### SYNDICATS

Fonctionnaires Municipaux; Em-  
ployés des Postes; Employés de Tram-  
ways; Employés de Magasins; Impri-  
meurs: Typographes, Pressiers de tra-  
vaux de ville, Pressiers de journaux,  
Relieurs; Travailleurs en chaussure;  
Monteurs, Machinistes, Treasers, Cuir  
à semelle, Tailleurs de cuir, Personnel  
féminin; Auto-Voiture; Confection du  
vêtement; Briqueteurs; Maçons, Plâ-  
triers; Charpentiers-Menusiers; Pein-  
tres; Plombiers-Poseurs d'appareils de  
chauffage; Terrassiers - Manoeuvres;  
Lateurs en bois; Poseurs de lattes mé-  
talliques; Ferblantiers-Couvreurs; Ar-  
mateurs en fer; Finisseurs en ciment;  
Chantier municipal et Incinération.

### CERCLES D'ÉTUDES

Cercle Léon XIII, Cercle Pie XI,  
Cercle de Mun.  
Bibliothèque syndicale.

## Le Syndicat Catholique est un moyen de perfectionnement moral et religieux tout comme un instrument d'amélioration matérielle

Monseigneur,<sup>1</sup>

Il m'est un devoir très agréable, Excellence, au nom de ce Conseil central, de saluer très respectueusement votre auguste présence parmi nous. Nous saluons en vous le premier évêque social de ce diocèse, le père de tous nos syndicats, l'armature d'acier — ou mieux d'argent, — de nos efforts, de nos groupements et le défenseur indomptable de notre droit à la vie et au progrès.

En peu de mots voilà votre rôle magnifique pour la cause syndicale catholique en ce diocèse depuis déjà vingt ans. Aussi notre premier sentiment du coeur est de vous offrir l'hommage de notre soumission reconnaissante et empressée. Comment à vrai dire, mieux vous marquer notre reconnaissance sinon par l'empressement que nous devrions mettre à répondre à tout ce que vous pouvez attendre de nous. Cependant comment vous permettre de vérifier la sincérité de ce sentiment, sinon en posant des actes qui en font preuve et qui soient en même temps la mani-

festation tangible, du moins moralement, de la gratitude que nous vous devons. Avant toute chose ce que vous attendez de nous, c'est ce que veut l'Église. D'abord, comme individus, l'Église désire que notre adhésion à un syndicat catholique nous soit à chacun un moyen de perfectionnement moral et religieux tout comme un instrument d'amélioration matérielle. Comprendons-nous suffisamment ce principe supérieur du syndicalisme catholique? Réalisons-nous franchement ce progrès religieux en nous? Nous ne voulons pas nous juger nous-mêmes, Excellence, mais nous espérons que vous nous rendrez le témoignage, avec nos aumôniers, que cette élévation d'esprit vers la fin supérieur des syndicats catholiques s'accroît d'année en année dans nos rangs.

*Charité Chrétienne.* — Et comme frères syndiqués il est à nous demander si nous pratiquons entre les membres de chaque syndicat les vertus qu'exige la charité chrétienne. La charité fraternelle, l'aide mutuelle ou mieux encore la justice mutuelle inspirent-elle toujours suffisamment toutes nos actions? L'égoïsme, les jalousies, les rancunes, les antipathies, ne prennent-elles pas trop souvent, dans nos

(Suite à la page 15)

<sup>1</sup> Allocution de réception en l'honneur de Son Excellence Mgr l'Archevêque à la séance du Conseil Central, le 28 janvier 1932.

# LE SECRETARIAT

Les journaux du samedi, 30 janvier 1932, ont exposé le but et la composition du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal. Ils ont aussi relaté la belle fête de son installation, au cours de laquelle Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier porta la parole et parla aux membres des Syndicats Catholiques comme un père à ses enfants.

Nous publions aujourd'hui, *in extenso*, la constitution de ce Secrétariat. On pourra constater que cette institution n'est ni un syndicat particulier, ni un organisme qui aura pour but de s'ingérer dans les affaires des syndicats particuliers, mais bien un bureau de propagande qui travaillera, par tous les moyens possibles, à propager le mouvement syndical catholique. Ce but particulier du Secrétariat explique pourquoi on a voulu lui donner une forte direction religieuse.

## CHAPITRE I

ART. 1. — Un Secrétariat Général est constitué à Montréal sous le nom de *Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal*. La circonscription s'étend au diocèse de Montréal.

ART. 2. — Le Secrétariat a pour but d'aider à la formation et au développement du syndicalisme ouvrier catholique dans le diocèse de Montréal.

ART. 3. — Le Secrétariat s'efforcera d'atteindre son but :

- a) en engageant des propagandistes qui travailleront à l'organisation des syndicats professionnels et à l'expansion du syndicalisme catholique;
- b) en établissant un service de documentation et de renseignements à l'usage des syndicats;
- c) en favorisant l'instruction et l'éducation des masses populaires par l'établissement de bibliothèques, de cercles d'étude; par la publication de tracts, de revues, de journaux; par des subventions aux associations ayant pour but le bien-être physique, intellectuel et moral de la classe ouvrière comme, par exemple, les associations de jeunesse ouvrière, les retraites fermées, etc.;
- d) en servant autant que possible d'agent de liaison et de permanence entre les Syndicats et Oeuvres ouvrières établis;

c) en recevant dons, fondations et contributions en faveur de ces entreprises;

f) en acquérant, louant, possédant de toute façon des biens meubles et immeubles, les hypothéquant pour garantir le paiement de ses dettes et bons ou obligations qu'il émettra.

ART. 4. — Le Secrétariat ne peut poursuivre aucun but politique, ni être affilié à aucun parti politique.

## CHAPITRE II

ART. 5. — Le Secrétariat se compose de trois catégories de membres: les membres bienfaiteurs, les membres du Comité consultatif, les membres du Bureau de direction.

ART. 6. — *Membres bienfaiteurs*: Ont droit au titre de membres bienfaiteurs, ceux qui ont rendu à la cause syndicale des services signalés, soit par leurs actes, soit par leur contribution au fonds social de l'Oeuvre. Leur nomination doit être suggérée par l'assemblée des membres du Comité Consultatif et approuvée par le Bureau des Directeurs.

ART. 7. — Les Sociétés et Associations sont admises au nombre des membres bienfaiteurs au même titre que les individus.

ART. 8. — Les membres bienfaiteurs font partie de l'Institution à titre de collaborateurs seu-

lement; ils ne prennent point part à sa gouverne ni à l'administration de ses biens.

ART. 9. — *Le Comité Consultatif* se compose :

- a) des membres du Comité d'organisation du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Montréal durant leur terme d'office;
- b) d'un représentant élu par les Syndicats Catholiques de La Chine;
- c) d'un représentant élu par chaque Conseil des Métiers Alliés affiliés au Conseil Central des Syndicats Catholiques de Montréal;
- d) d'un représentant élu par le Cercle Léon XIII;
- e) des autres membres que le Bureau de Direction juge à propos d'adjoindre au Comité Consultatif.

ART. 10. — Le terme d'office des membres du Comité Consultatif est de un an. Les membres sortant de charge sont rééligibles.

ART. 11. — Le Comité Consultatif a pour mission d'aviser le Bureau de Direction sur toute question relative au but poursuivi par le Secrétariat. C'est un corps purement consultatif.

ART. 12. — Le Bureau de Direction convoque les assemblées du Comité Consultatif au jour, à l'heure et au lieu qu'il juge à propos.

A ces assemblées, les officiers sont les mêmes qu'à celles du Bureau de Direction. L'ordre du jour est fixé par le Président.

ART. 13. — *Le Bureau de Direction* se compose :

- a) de l'aumônier général des Syndicats Catholiques de Montréal, choisi, nommé et remplacé à volonté par S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal;

b) du secrétaire général, nommé "durant bonne conduite" par S. E. Mgr l'Archevêque de Montréal, après avoir pris l'avis du Bureau de Direction. Il remplit les fonctions de secrétaire-correspondant, de secré-

ART. 14. — *L'élection des membres-directeurs* est faite par les directeurs anciens et nouveaux au cours du mois de janvier de chaque année, à une assemblée spéciale, convoquée dans un quotidien français du soir.

Pour la première année les trois directeurs sont choisis et nommés par Son Excellence Mgr l'Archevêque de Montréal. Après la première année on procédera à l'élimination d'un directeur par tirage au sort; même procédé pour la deuxième année. Parmi les deux plus anciens. Dans ces deux cas le directeur sortant de charge est rééligible pour deux autres termes consécutifs.

#### BUREAU DES DIRECTEURS :



2



3



4



1



5

1 M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général des Syndicats Catholiques; 2 M. Léonce Girard, secrétaire général des Syndicats Catholiques; 3 M. O. Fillion, président du Bureau des Directeurs; 4 M. A. Charpentier, vice-président du Bureau des Directeurs; 5 M. Chs Paquette, secrétaire-archiviste du Bureau des Directeurs.

taire-financier et de trésorier, mais ne vote pas;

c) de trois directeurs, choisis parmi les membres en règle des Syndicats affiliés au Conseil Central des Syndicats Catholiques de Montréal, dont le terme d'office est de trois ans. Ils sont renouvelables chaque année un par un et élus d'après le mode indiqué à l'article 14. Ils ne sont pas rééligibles pour plus de deux termes consécutifs. Dans la suite, ils peuvent être réélus,

Si un directeur meurt ou démissionne ou est exclus deux mois ou plus avant l'expiration de son terme d'office, le Bureau de Direction nomme un remplaçant. Toutefois si la majorité des Directeurs donnaient leur démission, Son Excellence l'Archevêque de Montréal nommeraient leurs remplaçants.

Les directeurs et les remplaçants ainsi nommés ne restent en fonction que jusqu'à l'époque où expire le mandat de leurs prédécesseurs. Ils sont alors rééligibles pour deux autres termes consécutifs.

Les directeurs sortis de charge n'ont plus le droit d'assister aux assemblées du Bureau de Direction, excepté aux assemblées spéciales convoquées pour l'élection des nouveaux directeurs.

ART. 15. — Le Bureau de Direction, à la première assemblée qui suit l'assemblée spéciale de l'élection des nouveaux directeurs, choisit parmi ses membres un président, un vice-président et un secrétaire-archiviste.

ART. 16. — *Exclusion du Comité Consultatif et du Bureau de Direction.*

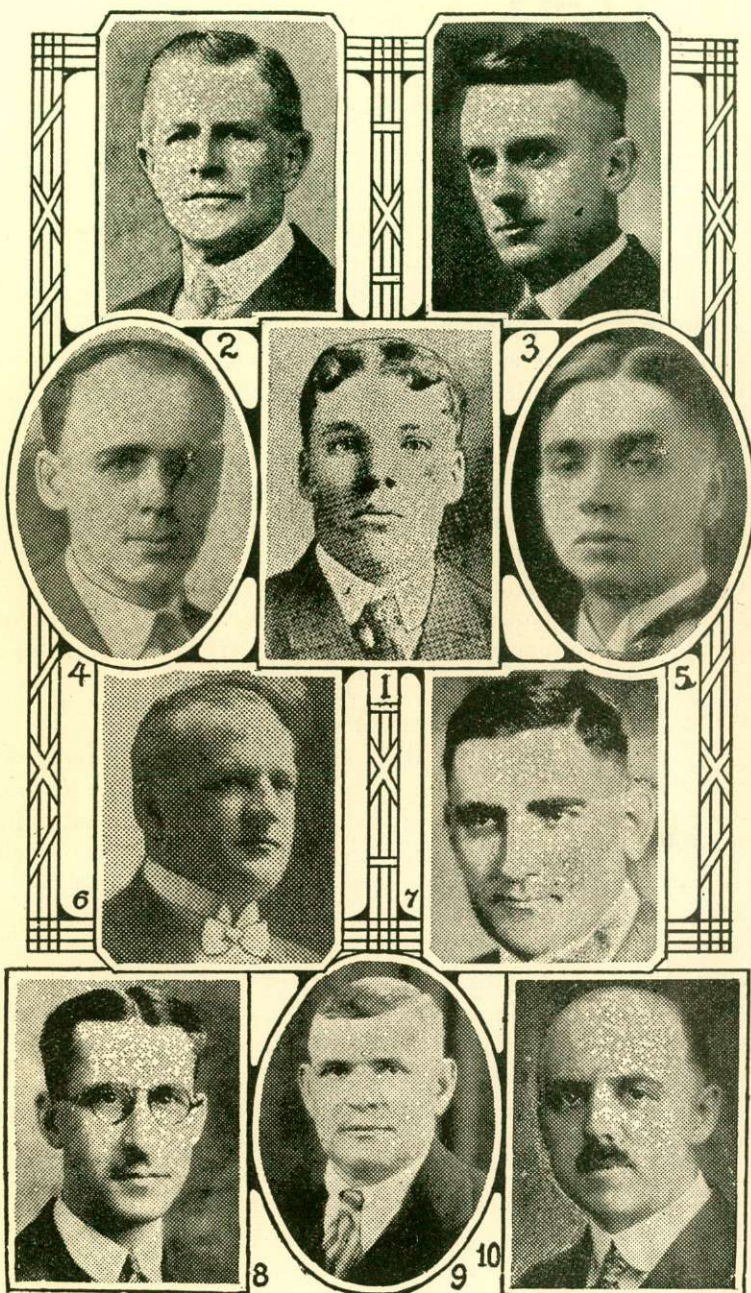
Est passible d'exclusion du Comité Consultatif ou du Bureau de Direction : tout membre :

- a) qui refuse de se conformer aux engagements pris envers le Secrétariat;
- b) qui cause un préjudice grave au Secrétariat;
- c) qui se rend coupable d'inconduite notoire;
- d) qui use de paroles injurieuses à l'égard des autres membres.

ART. 17. — Les nominations au Bureau de Direction et les exclusions du même Bureau sont sujettes à l'approbation de l'autorité diocésaine.

ART. 18. — Tout directeur qui se présente comme échevin, député provincial ou fédéral est tenu de donner sa démission comme membre du Secrétariat.

QUELQUES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF :



1 M. J.-B. Délisle, agent d'affaires; 2 M. E. Ouellette, agent d'affaires; 3 M. W.-J. Deslauriers, agent d'affaires; 4 M. A. Durand, agent d'affaires; 5 M. L.-V. Hurtubise, agent d'affaires; 6 M. Ls Laroche, président du Bureau Exécutif Général des Cordonniers; 7 M. L. Beauchemin, délégué du Conseil de Construction; 8 M. A. Comeau, délégué du Conseil des Métiers Alliés de l'Imprimerie; 9 M. M. Lalande, président du Conseil Central de Lachine; 10 M. J.-P. Malo, vice-président du Cercle Léon XIII et membre du Syndicat des Postes. — M. Jean Granger, M. A. Bertrand, des Fonctionnaires municipaux, et un membre du Syndicat des Employés de magasins, font aussi partie du Comité Consultatif.

ART. 19. — Il est interdit à tout membre du Bureau des Directeurs, ainsi qu'à tout membre du personnel au service du Secrétariat de participer publiquement soit par la

parole soit par des écrits à des campagnes politiques en faveur d'un parti municipal, provincial ou fédéral.

ART. 20. — Aucun directeur ne peut être à l'emploi permanent du Secrétariat ou du Conseil Central ou des autres Syndicats.

ART. 21. — Tout membre du Bureau des Directeurs absent pendant trois séances consécutives et sans motifs suffisants peut être démis de ses fonctions.

ART. 22. — Les attributions du Bureau des Directeurs sont les suivantes :

a) Il administre les argents du Secrétariat, détermine les dépenses d'organisation et le mode d'emploi des ressources du Secrétariat.

Toute résolution du Bureau des Directeurs qui augmente les responsabilités de l'Institution doit être approuvée par l'Ordinaire.

b) Il doit tenir une comptabilité précise et complète des finances du Secrétariat et soumettre, chaque année, une reddition des comptes, vérifiée par un expert-comptable licencié, à l'assemblée du Comité Consultatif et à l'autorité diocésaine.

c) Il voit à l'engagement et au renvoi du personnel du Secrétariat : organisateurs, agents-d'affaires, etc., fixe leur tâche respective, juge de la valeur des plaintes portées contre eux, exige un compte-rendu de leurs activités, reçoit pour étude et considération les suggestions de l'assemblée du Comité Consultatif et décide de l'attitude à prendre à leur sujet.

d) Il fait tous les actes nécessaires et prend toutes les décisions opportunes à la bonne marche du Secrétariat et qui ne sont pas en opposition avec les présents statuts et la loi.

ART. 23. — L'aumônier-général ne vote pas, mais toute décision du Bureau de Direction est sujette à son approbation.

(Suite à la page 14)

# BELLES INITIATIVES

## Propageons l'étiquette.

Le Syndicat Catholique National des *Peintres* de Montréal veut être pour quelque chose dans le succès de la campagne de propagande que font certains syndicats en faveur de l'étiquette syndicale, principalement l'imprimerie, l'industrie de la chaussure et la confection. Tous les membres de ce syndicat ont résolu d'exiger l'étiquette syndicale chaque fois que la circonstance se présentera.

## Bureaux de Placement.

Le Conseil de Construction et le Syndicat des *Terrassiers-Manoeuvres* ont fait parvenir à l'Honorable C.-J. Arcand, la résolution suivante : "Que des félicitations soient envoyées à l'Honorable Ministre du Travail pour avoir présenté un bill demandant l'abolition des Bureaux de Placement privés."

## Un métier qui veut vivre.

C'est le métier des *Poseurs d'appareil de chauffage*. Ce métier est actuellement envahie par une foule d'ouvriers incompetents qui s'offrent à des prix ridiculement bas et enlèvent l'ouvrage aux hommes d'expérience. Les ouvriers de ce métier sont un peu coupables de cet état de chose : s'ils n'avaient pas tant aimé à se faire servir et s'ils n'avaient pas initié tant d'apprentis ils pourraient aujourd'hui conserver leur position.

Il n'y a qu'un seul moyen de guérir le mal, c'est de fermer le métier et d'exiger par la force de la loi que seuls les hommes compétents, licenciés, aient le droit de travailler comme entrepreneurs ou compagnons.

Afin d'atteindre ce but, le Syndicat Catholique des *Poseurs d'Appareils de Chauffage* a adressé à l'Honorable Arcand la demande que voici :

"Considérant qu'il est nécessaire de protéger l'industrie et le métier du posage des appareils de chauffage dans cette Province;

"Considérant que la sécurité des citoyens est mise en jeu de par le fait de l'installation des bouilloires et systèmes de chauffage;

"Qu'il soit résolu que ce Syndicat demande au Gouvernement Provincial, qu'aussitôt que possible,

aucun entrepreneur ou poseur d'appareils de chauffage dans cette Province ne soit autorisé à exercer son industrie à moins d'avoir au préalable obtenu une licence à cette fin du Gouvernement Provincial;

"Qu'aucun ouvrier compagnon ne soit admis à l'exercice du métier à moins d'avoir passé un examen déterminant sa compétence et avoir obtenu une licence pour la pratique du dit métier."

De leur côté les maîtres-plombiers de Montréal ont fait à l'Honorable Ministre du Travail plusieurs suggestions en vue de rendre obligatoire les permis de chauffage et l'approbation des plans par le bureau provincial des examinateurs.

Nous félicitons les ouvriers et les patrons qui prennent des moyens aussi efficaces de protéger leur métier.

## Les cordonniers aident aux chômeurs.

Dans le but de recueillir des fonds pour venir en aide à leurs sans-travail, les officiers et les membres de la section des monteurs du Syndicat catholique national des cordonniers ont organisé un euchre de famille qui eut lieu dans l'une des salles de l'édifice des syndicats catholiques, et qui remporta le plus grand succès.

Les officiers s'étaient assurés, pour la circonstance, du précieux concours de l'orchestre de M. Chs. Bernier qui exécuta un programme musical de très bon choix. MM. Robert, Roy et Mlle P.-A. Durand offrirent à l'auditoire des morceaux de piano très applaudis.

Le euchre dut sa réussite en grande partie au dévouement de M. A. Durand, agent d'affaires du syndicat, qui en prit la direction et à l'aide généreuse que lui prêtèrent les membres et les officiers du syndicat. Aux tables d'honneur on remarquait M. l'abbé L.-A. Lafortune, aumônier du syndicat, M. l'abbé P.-A. L'Archevêque, Mme A. Durand, Mme A. Sansoucy, M. et Mme O. Filion et M. et Mme J.-A. L'Archevêque.

La section des monteurs remercie tous ceux qui ont aidé au succès de cette fête, et particulièrement les généreux donateurs des prix.

Tél.: FRontenac 9343

K. C.

SATISFACTION ASSURÉE

**ERNEST MEUNIER**

*Marchand Tailleur*

994 EST, RUE RACHEL, - - - MONTRÉAL

(2ème porte du Parc LaFontaine)

Tél.: AMherst 1788

**JETTÉ & LESPÉRANCE, Limitée**

*Entrepreneurs en Chauffage et Plomberie*

Spécialités : Plans de pouvoir.

*Nous fournissons nos propres plans, si désiré.*

2114, RACHEL EST, - - - MONTRÉAL



## ELECTIONS ET PROMOTIONS

### Syndicat Fonctionnaires Municipaux.

*Officiers pour 1932.* — Président, M. A. Bertrand, réélu par acclamation; Vice-président, M. R. Bédard, élu par acclamation; Secrétaire-archiviste, M. J. W. Lessard, élu par acclamation; Assistant archiviste, M. J.-M. Laliberté, élu par acclamation; Secrétaire financier, M. G. Laprotte, réélu par acclamation; Introduceur, M. A. David, élu par acclamation.

*Comité Exécutif.* — Travaux Publics, M. Roma Picard; Santé, M. J. Desrochers; Greffier, M. J.-M. Dubeau; Trésorerie, M. R. Villemaire; Police, M. C.-A. Lepage; Incendies, M. Marcèl Allaire.

*Auditeurs.* — MM. A. Hébert, H.-R. Hébert, B. Bédard.

*Délégués au Conseil Central.* — MM. A. Bertrand, Geo. Laprotte, R. Bénard, A. David, J.-W. Lessard, E. Guyon, J.-M. Dubeau, J.-M. Laliberté, J. Desrochers, M. Dufort et Eug. Thouin.

### Conseil d'Imprimerie.

Voici la liste des officiers élus pour l'année 1932: président, A. Morneau; vice-président, E. Lafontaine; secrétaire-financier, P. Brosseau; secrétaire-trésorier, H. Papineau; secrétaire-archiviste, W.-L. Périard; sentinelle, A. Sauvageau.

Le conseil a nommé MM. A. Comeau, A. Morneau et A. Délorme délégués au Conseil central des syndicats catholiques et M. P. Lacas, au Cercle d'étude Léon XIII.

M. E. Lafontaine a été choisi comme délégué au comité de l'étiquette, et M. A. Comeau, comme délégué au comité consultatif du secrétariat.

### Au Chantier Municipal.

M. V. Hogue a été nommé représentant du Syndicat du Comité de l'étiquette.

### Association des Plâtriers.

L'assemblée d'élection de l'Association des Plâtriers, affiliée au Conseil Central des Syndicats Ca-

tholiques, a donné le résultat suivant: Président, M. A. Hogue, 6931 Hutchison; Vice-Président, M. J. Gagné; 2ème Vice-président, M. A. Lamontagne; Secrétaire-Archiviste, M. Paul Sigouin; Secrétaire-financier, M. G. Turcotte; Sergent d'Armes, M. H. Parent.

### Syndicat des Relieurs.

Le Syndicat catholique des relieurs vient de procéder à l'élection de ses officiers et de ses délégués pour l'année 1932. Voici la liste complète des officiers élus: J. R. Ouellette, président, élu pour un sixième terme; R. Ouellette, vice-président; P. Brosseau, secrétaire; A. Charpentier, secrétaire-financier; R. Boisvert, trésorier; H. Tougas, sentinelle.

Le syndicat doit nommer six délégués au Conseil des métiers alliés de l'imprimerie. L'assemblée décida que les six officiers précédemment élus seraient les délégués à ce conseil.

On procéda à l'élection des délégués au Conseil central des syndicats catholiques de Montréal. Ces délégués sont MM. P. Brosseau, A. Charpentier, R. Boisvert.

Un vote de remerciements furent donnés à MM. L. Girard et P. Brosseau respectivement président et secrétaire d'élection.

### Syndicat des Ferblantiers-Couvreurs.

Le syndicat catholique des ferblantiers-couvreurs a tenu, au cours de février l'assemblée d'élection de ses officiers et délégués.

Ont tenu au cours de l'assemblée les fonctions de vérificateurs: MM. Magloire Champagne, Léo Labrèche et Lucien Carré.

Furent élus officiers pour 1932: président, M. J.-A. Ratté; vice-président, Léo Labrèche; secrétaire-archiviste, Lucien Carré; secrétaire-financier, Lucien Servant; secrétaire-trésorier, Josaphat Pépin et sentinelle, Gérard Chayer.

## LE SIROP

du

## DOCTEUR GARNIER

vous débarrassera des

TOUX, RHUMES, BRONCHITES,  
ENROUEMENTS, etc.

35c la bouteille.

EN VENTE  
DANS TOUTES  
LES BONNES  
PHARMACIES

Agents spéciaux :

## Tonifiez-vous ! L'HISTO-FER

du

## DOCTEUR GARNIER

est un tonique puissant et un reconstituant de qualité supérieure.

\$1.25 la bouteille.

## PHARMACIES MODÈLES GOYER

256 STE-CATHERINE EST  
(Près Ste-Elisabeth)

Téléphones :  
HArbour 6883 CHerrier 6262  
" 7980 FRontenac 9761

1278 STE-CATHERINE EST  
(Coin Visitation)

Le syndicat des ferblantiers-couvreurs est affilié au Conseil central des syndicats catholiques. Voici les membres qui y seront délégués : MM. Magloire Champagne, Lucien Carré et René Lefebvre.

Le syndicat a aussi cinq représentants au Conseil de construction. Ce sont : MM. J.-A. Ratté, Léo Labrèche, J. Pépin, F. Desrosiers et Lucien Servant. M. Magloire Champagne, 3760 Avenue Verdun, Verdun, fut élu secrétaire-correspondant.

#### Syndicat des Typographes.

A son assemblée régulière, le Syndicat catholique des typographes a procédé à l'élection de ses officiers pour le terme de 1932, avec le résultat suivant : président, A. Comeau; vice-président, S. Lafontaine, secrétaire-archiviste, H. Papineau; secrétaire-financier, Charles Paquette; trésorier, A. Léonard; sentinelle, W. Périard.

Voici les délégués au Conseil des métiers alliés de l'imprimerie : MM. A. Comeau, Charles Paquette, A. Léonard, W. Périard, H. Papineau, R. Lafontaine, A. Delorme et J. Boucher. Trois délégués furent aussi choisis pour le Conseil central des syndicats catholiques. Ce sont MM. A. Léonard, H. Papineau et Charles Paquette.

M. Charles Paquette fut aussi choisis comme représentant du syndicat au Cercle Léon XIII.

#### Terrassiers-Manoeuvres.

M. Z. Santerre fut nommé délégué au Comité Exécutif des Terrassiers Manoeuvres remplaçant à cette charge M. E. Bellemare.

#### Syndicat des Plombiers et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

A son assemblée du 8 février, le Syndicat des Plombiers et Poseurs d'Appareils de Chauffage a choisi comme président, M. G. Durand; vice-président, J. Racette; secrétaire-archiviste, E. Poulin; assistant-secrétaire-archiviste, M. Lymburner; secrétaire-financier, L. Dussault; trésorier, J.-A. Desormiers; sentinelle, H. Vincent.

## MICHEL CHOUINARD Ltée

ENTREPRENEURS



FERBLANTIERS, COUVREURS.  
Corniches de toutes sortes, une spécialité.

3935-3937, rue Adam. Tél.: CLairval 3124  
(Coin Orléans)

## Les membres et les amis du Syndicat doivent encourager les annonceurs de la Vie Syndicale.

Vendredi soir dernier, à une assemblée du Comité Consultatif du Secrétariat, tous les principaux représentants des Syndicats : présidents de Fédérations, agents d'affaires et directeurs ont décidé de faire tout en leur pouvoir pour donner l'encouragement le plus grand possible aux annonceurs qui aident au maintien de la Vie Syndicale et de notre Oeuvre en général.

Tous ces chefs ouvriers ont considéré que c'était pour eux un devoir de justice envers l'annonceur qui, en retour du paiement de son annonce a le droit de s'attendre à notre collaboration.

Tous les membres des Syndicats Catholiques : ouvriers de la construction, employés de l'imprimerie, fonctionnaires-municipaux, employés des postes, ou de magasin ou de Tramways, ouvriers du vêtement etc., peuvent aider, de mille manières, tous ceux qui annoncent dans notre revue.

Pour ses soirées de famille, pour ses concerts boucanes, un syndicat devra tout d'abord consulter la liste de nos annonceurs avant de faire l'achat de chocolats et de cigares. Aucun membre de nos syndicats ne devrait acheter son charbon si ce n'est de ceux qui, par le moyen de l'annonce, nous donne le moyen de maintenir nos unions.

Avant de donner l'assurance groupe à telle ou telle compagnie que l'on voit tout d'abord celles qui nous encouragent. De même, que nos épargnes ne s'en aillent que dans les banques qui ont leur nom bien écrit dans notre brochure.

Nous avons dans la Vie Syndicale des annonces pour tout ce que nous pouvons avoir besoin au cours de la vie : nous avons des noms de médecins, d'avocats, de bijoutiers, de magasins, de boulangers, de banques, d'entrepreneurs-généralistes et de sous-contracteurs, d'entrepreneurs de pompes funèbres, d'imprimeurs, etc., etc. Tous sont nos amis; tous méritent par conséquent notre encouragement.

## Lisez "Le Tramway", organe du Syndicat Catholique des Employés de Tramways.

Damien Boileau, Prés. et Gérant, Rés.: 243, McDougall, Outremont.  
ATlantic 4279.

Aimé Boileau, Vice-Prés. J.-E. Remillard, Sec.-Trés.

### DAMIEN BOILEAU, LTÉE

Entrepreneurs généraux

Spécialité : Edifices religieux.

Edifice "Trust & Loan", 30, rue St-Jacques, Montréal

Téléphone: MArquette 7806

## RAPPORT DU SYNDICAT DES CORDONNIERS

(par A. DURAND, agent d'affaires)

Mercredi soir, le 20 janvier, avait lieu une assemblée générale des sections de notre Syndicat des Travailleurs en Chaussures, dans l'Edifice des Syndicats Catholiques, 1231 rue DeMontigny Est.

L'assemblée fut présidée par M. Ls Laroche, assisté de M. O. Côté, secrétaire-général. De nombreux membres de toutes nos sections : monteurs, machinistes, treasers, tailleurs de cuir à semelles étaient présents.

Au cours du dernier trimestre, notre syndicat a payé en bénéfices en maladie la somme de \$650.00 ce qui est une augmentation de plus de \$300.00 sur le rapport précédent. Le Syndicat demeure, malgré ce surcroît de dépenses, dans une excellente situation financière.

Rappelant les activités du Syndicat, durant le dernier trimestre, dans toutes et chacune des industries, l'agent d'affaires a dit en résumé que la situation n'avait pas été des plus florissantes puisque tous les ateliers, ou à peu près, durent travailler à temps réduit. La situation ne reste pourtant pas sans espoir, au contraire; d'après les entrevues avec les patrons il appert que l'avenir sera meilleur et que les ouvriers obtiendront de l'ouvrage au cours de l'année 1932.

Les membres savent qu'au cours de l'année terminée, plusieurs questions importantes furent réglées à la satisfaction des ouvriers et des patrons.

Malgré la période difficile qu'a traversé le syndicat, il a maintenu son effectif. Actuellement sept pour cent seulement des membres souffrent d'un chômage complet.

Aujourd'hui plus que jamais il devient nécessaire que les ouvriers entrent dans les Syndicats Catholiques : il n'y a pas d'autres moyens d'empêcher les salaires de descendre d'une façon si lamentable et d'améliorer les conditions de travail.

M. Ls Laroche, président-général déclara que le Bureau Exécutif général des Cordonniers était à étudier différentes questions qui ont trait à l'amélioration du travail. Il ajouta que le syndicat avait su conserver une bonne situation au point de vue de ses effectifs et au point de vue moral et financier : il ne faut pas dit-il se contenter de cela, mais continuer à progresser. D'ici trois mois, le syndicat fera une campagne de recrutement intense. Si tous les membres veulent faire leur part, il est certain que nous pourrions augmenter considérablement notre nombre.

Monsieur Ls. Laroche, président de la Fédération des Métiers de la Chaussure, profita de l'occasion pour donner un rapport des activités du Bureau Fédéral. "Toutes les Unions de Québec et des autres locaux, a-t-il dit, sont en voie de progrès. Le travail de recrutement marche de l'avant. Le moral est bon. La nouvelle fédération qui n'a que quelques mois d'existence promet beaucoup pour l'avenir et est appelée à rendre de grands services aux patrons et aux unions affiliées".

Notre mouvement syndical a fait un grand pas dans la voie du Progrès, et nous ne comptons pas laisser la chose si tôt.

Tannerie : 4900, rue Iberville.

**Daoust, Lalonde & Cie, Ltée**

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

TANNEURS et CORROYEURS



Bureau et fabrique :

939, SQUARE VICTORIA, - MONTRÉAL

**À TOUS LES MEMBRES**

Avant de placer ou de renouveler vos prêts hypothécaires ou assurances de toutes sortes,  
voyez

**GEO. BOUCHARD Jr.**  
Agent Financier

Expert en Prêts hypothécaires et  
Assurances Générales.

500 PLACE D'ARMES.

Tél. HA. 3831-9161

# TRIBUNE LIBRE

Cher Monsieur,

Le Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec a demandé dernièrement à l'Honorable Taschereau de remplacer par des hommes, les filles employées au Gouvernement Provincial, lorsqu'elles ne sont pas soutient de famille. Je sais que votre Conseil Central de Montréal a appuyé l'attitude des Syndicats de Québec, et je l'en félicite.

Si les journaux n'ont pas fait erreur, le texte de votre résolution se lit comme suit :

Considérant qu'un grand nombre de filles sont actuellement employées dans les divers départements du gouvernement provincial.

Considérant qu'une grande partie de ces filles, ne travaillent que pour leur luxe, n'étant aucunement soutien de famille, et de jeunes gens, et que leurs pères occupent des positions (même dans le gouvernement provincial) dont les revenus sont substantiels et de ce fait peuvent très aisément pourvoir aux besoins de leurs filles;

Considérant, qu'un très grand nombre de pères de familles actuellement sans emploi, possèdent toutes les qualifications nécessaires pour remplacer ces jeunes filles;

Considérant, que c'est une injustice envers la société que l'emploi de ces filles qui n'ont aucunement besoin de ces revenus pour vivre, au détriment des hommes et surtout des pères de familles;

Considérant que l'adoption de la présente résolution et surtout de la mise en pratique immédiatement aiderait beaucoup à régler l'angoissante question du chômage, qu'il soit résolu :

a) *Que ce présent conseil fasse toutes les pressions nécessaires auprès du Premier Ministre de la Province pour remplacer toutes les filles actuellement à l'emploi du gouvernement (moins toutefois les soutiens de familles), par des hommes de préférence les pères de familles.*

b) *Que des copies de la présente soient envoyées à toutes les organisations ouvrières de la province et les invitant à faire un travail dans le même sens dans leurs centres respectifs.*

c) *Que ce conseil fasse aussi pression auprès de toutes autorités gouvernementales qu'il jugera nécessaire.*

La nouvelle loi étendant aux femmes employées dans le commerce le salaire minimum aura sans doute pour effet, en augmentant le salaire des femmes, d'augmenter l'emploi de la main-d'oeuvre masculine. Souhaitons qu'elle ne manquera pas ce but.

Nous comprenons qu'en certaines circonstances des industriels et des commerçants soient, par égoïsme, poussés à remplacer l'homme par la femme : on congédie un père de famille qui gagnait \$30.00 par semaine et on le remplace par une fille à \$12.00, parfois \$10.00 quand ce n'est pas \$5.00 ou même \$4.00 par semaine.

D'autres pour des raisons qu'on soupçonne, outre que celle de la finance, préfèrent, même à salaire égal, une dactylo à un clerc, une comie à un comi... et, chose curieuse, préfèrent que leur épouse ait une servante plutôt qu'un jeune serviteur.

Certains, enfin par pure insouciance du bien commun, donneront de l'emploi à une jeune fille qui n'est le soutien de personne et laisseront de côté un père de famille ou un garçon qui cherche à préparer son avenir.

Nous en sommes rendu à un point que nos diplômés en dactylographie et en sténographie, nos finissants dans les cours commerciaux ont toutes les difficultés du monde à se trouver un emploi; les positions sont envahies par les jeunes filles. Il est devenu presque impossible à un jeune homme de se créer une position convenable et de se fonder un foyer.

L'Honorable Premier Ministre de la Province s'est montré favorable à cette demande des Syndicats Catholiques de Québec. Souhaitons que les chefs de toutes les autorités publiques, des industries et du commerce où l'emploi de la main-d'oeuvre féminine devient une plaie qui s'agrandit sans cesse seront aussi favorables à cette demande et agiront en conséquence. Par ce moyen des milliers de pères de

Rés.: 6879, ST-DENIS.

Tél.: DOLLARD 8742

**ALDÉRIC BLAIN, L.L.L.**

de Blain et Pinard, Avocats.

Immeuble Duluth, Ch. 22

LAncaster 2148-2149

84 OUEST, RUE NOTRE-DAME, - MONTRÉAL

*Avez-vous essayé le*

**TONIQUE PULMO**

*pour les personnes pâles et faibles.*

Un mois de traitement. \$1.50 la bouteille.

Pour  
Prêts, Succession, Administration générale  
Assurances — Feu — Vie — Vol, etc.

Consulter

**GEORGES A. TREMBLAY**  
NOTAIRE

Quartier Nord : Heures 9 a.m. à 9 p.m.

Bureaux : 7635 ST-HUBERT, MONTRÉAL  
Tél.: CALumet 2300

**Bertrand, Guerin, Goudrault & Garneau**

Avocats et Procureurs



IMM. INS. EXCH., 276 OUEST, RUE ST-JACQUES

ERNEST BERTRAND, C.R.,  
Substitut Senior du Procureur Général.

C.-E. GUERIN, C.R., M. GOUDRAULT, C.R.,  
ANTONIO GARNEAU, H. N. MARCEAU,  
MARCEL PIGEON.

famille trouveront un emploi qui leur permettra de faire vivre leur femme et leurs enfants et un nombre aussi imposant de jeunes gens deviendront en mesure de se choisir des épouses parmi celles qui auraient passé leur vie au bureau et auraient fait "une existence stérile en revendiquant les droits sacrés de la femme en sa qualité de mère et d'épouse".

Sans doute cette jeune fille sera attristée d'être obligée de vendre son auto; mais je suis moins sensible à sa douleur qu'à celle de ce père ou de cette mère de famille qui se voit, faute de travail, dans l'obligation de disperser ses enfants.

Veillez donc transmettre à votre Conseil Central, l'expression de mes sincères félicitations pour son heureuse initiative.

O. V.

✱ ✱

Cher Monsieur,

Les typographes sont vraiment à l'honneur en ce début d'année, ils sont aussi à la tâche. C'est qu'ils ont de la vaillance, c'est-à-dire un peu d'orgueil et beaucoup de courage. Certains confrères des autres syndicats de l'Imprimerie nous font observer en badinant que nous semblons vouloir accaparer les rôles. Est-ce la faute de notre métier qui nous permettrait de nous instruire davantage...? Est-ce la tenacité

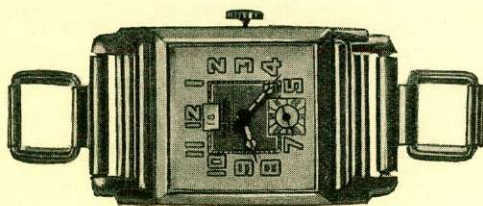
dans les efforts ou l'orgueil d'aimer à parvenir? Est-ce la grandeur de la cause à défendre qui pousse les confrères à se dévouer, à accepter les multiples charges et à chercher à les bien remplir? Je crois que c'est un peu tout cela.

Notre président, M. Aimé Comeau, fut choisi par le Conseil de l'Imprimerie comme délégué au Comité Consultatif du Secrétariat. Sa longue expérience, sa voix ferme, sa volonté non moins tenace et le dévouement qu'on lui connaît nous sont les meilleures garanties d'une bonne représentation des Imprimeurs à ce Comité important.

Notre Secrétaire-financier fut encore plus heureux: il fut choisi membre du Bureau des Directeurs du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal. Grand argentier de son syndicat, argentier aussi de la Fédération de l'Imprimerie, il ne recule devant aucune tâche et sait mériter notre confiance. D'après son rapport annuel des finances de notre Syndicat nous voyons que nos membres sont assurés au décès pour la jolie somme totale de \$100.000.00. Il a fait en sorte que les primes soient fidèlement payées chaque mois à la Confédération Life et nous soumet à chaque assemblée les détails les plus intéressants.

(Signé) H. PAPINEAU,  
Syndicat des Typographes.

Si vous voulez avoir une belle bague à diamant et une belle montre, soit LONGINES, GRUEN, TAVANNES, BULOVA ou MONTROSE, n'oubliez pas de venir voir mon assortiment.



La montre MONTROSE a une valeur exceptionnelle; j'en ai un très beau choix de \$12.50 en montant.

**J. A. PELISSIER**

859, RUE ONTARIO EST - - - MONTRÉAL

Tél.: FRontenac 3366

# EXIGEZ L'ÉTIQUETTE SYNDICALE

Vous qui désirez faire votre part pour le triomphe de la doctrine sociale catholique, vous qui voulez suivre les enseignements des papes, qui voulez encourager les ouvriers catholiques, qui voulez aider la main-d'oeuvre canadienne, et qui souhaitez à l'ouvrier un salaire qui lui procure le bien-être que vous désirez pour vous-mêmes... un moyen vous est donné : EXIGEZ L'ÉTIQUETTE SYNDICALE, et vous obtiendrez tous ces buts.

Exigez l'étiquette syndicale lorsque vous achetez des habits pour vous et vos enfants; exigez l'étiquette syndicale chez le marchand de chaussures; exigez l'étiquette syndicale sur tous vos imprimés.



Pour toutes impressions, consultez la liste suivante :

- 1 — Imprimerie Populaire, Ltée,  
430, rue Notre-Dame Est, Tél. HA. 1241
- 2 — Imprimerie Papineau,  
1308, rue Champlain, Tél. CHerrier 4338
- 3 — Imprimerie A. Gagné,  
7545, rue St-Hubert, Tél. Calumet 2624-w
- 4 — Imprimerie Varin, Enrg.,  
4479, rue St-Denis, Tél. HARbour 3876
- 5 — Imprimerie A. Ménard,  
1124, rue Marie-Anne Est, Tél. AM. 7536
- 6 — Institution des Sourds-Muets,  
7400, Boulevard St-Laurent, Tél. CA. 9472
- 7 — J.-A. Comte, Imprimeur,  
6201, rue Cartier, Téléphone CALumet 6685
- 8 — Imprimerie Charest Frères,  
922, rue Demontigny Est, Tél. HA. 5488
- 9 — Imprimerie Z. Paquin,  
1307, rue Martineau, Tél. CHerrier 7351
- 10 — Thérien Frères, Limitée,  
509, rue Gosford, Tél. HARbour 5288
- 11 — Imprimerie du Messenger,  
4260, rue Bordeaux, Tél. AMherst 2191
- 12 — Imprimerie P. Lussier,  
4449, rue Mentana, Tél. FAlkirk 1043
- 15 — Imprimerie E. Doucet,  
2261, rue Papineau, Tél. AMherst 2168
- 20 — Librairie Beauchemin, Ltée,  
430, rue St-Gabriel, Tél. LANcaster 4236
- 25 — Arbour & Dupont, Ltée,  
429, rue Lagauchetière E., Tél. HA. 6888
- 40 — L'Éclairer Inc.,  
1723, rue Saint-Denis, Tél. HARbour 8216

Ces imprimeurs sont autorisés à apposer l'étiquette syndicale catholique.

Pour la Confection de vos habits, allez au SEMI-READY.



Vous serez assuré d'avoir une chaussure faite par la main-d'oeuvre canadienne et bien rétribuée lorsque vous achèterez pour vous, votre épouse et vos enfants les produits de :

- J.-A. McCaughan & Son, 2190 rue Papineau;  
Daoust, Lalonde, 935-39 Victoria Square;  
H. Lagrenade, 2395 rue Cartier;  
Charbonneau, Deguise, 1206 rue Craig Est;  
Merrit Shoe, rue Guy;  
Aird & Son, 916 rue Ontario Est;  
Gagnon, Lachapelle, 1975 rue Kent;  
Fix Shoe, 2457 rue DesCarrières Est;  
J.-P. Corbeil, 3842 rue Henri-Julien;  
Aubert & Durand, 545 rue Azilda;  
Arrow Shoe, 1680 rue Papineau;  
Camille Shoes, 2065 rue Beaudry;  
Nathan Cumming, rue Denormandie;  
Dufresne & Lock, 3201 rue Ontario Est;  
St-Arnaud & Biron, Ste-Geneviève de Batiscan

Les marchands qui auront des commandes pour l'étiquette syndicale l'obtiendront chez les manufacturiers ci-haut nommés.

Exigez l'Étiquette Syndicale.

## L'INTÉRÊT D'UN CANADIEN

est d'accorder la préférence aux Canadiens. Il doit acheter les produits du pays et utiliser les services de ses compatriotes de préférence à tout autre.

L'enchaînement de toutes les énergies des Canadiens contribuera à rendre le Canada prospère à LEUR PROFIT.

Imprimeurs-Thermographes-Éditeurs-Relieurs

509 GOSFORD, MONTRÉAL. Tél.: HARbour \*5288

## SOUSCRIPTION DES ŒUVRES DE SANTÉ

Jeunes Ouvriers, lisez attentivement cette annonce de la Fédération des Oeuvres de Santé. Travaillez au succès de la campagne de souscription. C'est de lui que dépendent l'amélioration et l'entretien de votre maison de campagne. Pensez aux beaux jours de l'été passés sur la plage, pensez à votre bien-être physique et aidez généreusement les organisateurs de la souscription.

Le Chef du Secrétariat de la J. O. C.

\* \* \*

La Jeunesse Ouvrière Catholique fait partie de la Fédération des Oeuvres Sociales de Santé. Ce n'est pas à ses membres qu'il faudra exposer en détail la nécessité du quatrième appel que lance la Fédération pour recueillir des fonds afin de soutenir convenablement ses oeuvres.

D'ailleurs, les jeunes ouvriers sont enthousiastes, généreux et désintéressés. Ils comprennent vite l'importance d'une souscription dont les moins fortunés d'entre eux vont bénéficier.

Généreux, ils voudront donner de leur temps à l'organisation de la campagne, peut-être, un peu de leurs épargnes, et cette souscription publique ne devrait pas trouver d'orateurs plus éloquents qu'eux. Il n'est pas toujours nécessaire d'être devant une assemblée de 1000 personnes pour répandre la vérité. Le jeune ouvrier qui dit : "Il y a un an, j'étais épuisé par le travail et sans ressource. Je suis allé refaire mes forces au camp d'été. Je suis bien. Je suis fort. Je voudrais que tous mes compagnons faibles, fatigués et épuisés aillent comme moi refaire leur santé au grand air, au soleil." Celui-là fait un beau geste et aide au succès de la campagne.

Ceux des jeunes gens qui tiendront ce langage, ou tous autres propos basés sur leur expérience personnelle, aideront au succès de cette quatrième campagne, qui s'annonce difficile. Il faut d'abord obtenir le concours des bonnes volontés.

La Fédération aura besoin de \$175,000. pour répondre aux demandes qui lui sont faites plus nombreuses que par les années passées.

Les quartiers-généraux de la Fédération des Oeuvres Sociales de Santé, pour le temps de la campagne, sont au No. 507 Place d'Armes, immeuble Aldred, troisième étage. Echange téléphonique : MARquette 4131-4132.

FRontenac 2314	1001 Demontigny
<b>JOSEPH BRAZEAU</b>	
MARCHAND DE BOIS ET CHARBON	
Qualité	Service
-	-
-	Quantité

## LA SOCIÉTÉ A BESOIN DE NOUS

La Société a besoin de la "Jeunesse Ouvrière Catholique". La raison en est bien simple: c'est parce que la classe ouvrière de demain sera ce que sont les jeunes ouvriers d'aujourd'hui.

La société ouvrière de demain ne respectera ni les droits de Dieu, ni les droits de la religion ni ceux de la justice si les jeunes ouvriers sont tenus dans l'ignorance des préceptes de la morale et vivent ou travaillent dans des endroits où le vice est à l'honneur. Ce n'est plus l'école, ce n'est plus même la prédication du haut de la chaire qui enseignera son devoir au jeune ouvrier, mais bien une association où les jeunes travailleurs, "par eux, entre eux et pour eux" se préparent une vie et une destinée heureuses. Ce jeune homme aujourd'hui grossier et mal éduqué, ce jeune homme ignorant et fort-en-gueule que sera-t-il demain, que réserve-t-il à la société si une association comme celle de la Jeunesse Ouvrière, qui a pour but la formation complète du jeune ouvrier, ne s'en empare pas et ne le dirige pas dans un meilleur chemin ?

Il faut améliorer les conditions matérielles de la classe ouvrière, il faut tout mettre en oeuvre pour soulager le prolétariat; mais tout le travail des organisations ouvrières, tout le travail des législateurs sera vain si on ne prend pas d'abord le moyen de s'assurer, par la formation et l'organisation de la jeunesse ouvrière, une classe de travailleurs qui connaît la distinction, possède la santé, apprécie la science et pratique la vertu.

L'Association de la Jeunesse Ouvrière Catholique est nécessaire à la société.

UN JEUNE OUVRIER.

EMILE-NAP. BOILEAU,  
Sec.-trés.

ULRIC BOILEAU,  
Prés.-gérant

Bureau : Tél. CHerrier 3191-3192

**ULRIC BOILEAU, Limitée**

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

EDIFICES RELIGIEUX

4869, RUE GARNIER, - MONTRÉAL

## PLUS DE REPRÉSENTANTS OUVRIERS DANS LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nous reproduisons ici le texte d'une lettre adressée par le Conseil Central des Syndicats Catholiques à l'Honorable Ministre du Travail, M. C.-J. Arcand, en vue d'obtenir une plus forte représentation ouvrière dans la Commission des Accidents du Travail :

"Après enquête, nous regrettons de constater que les ouvriers ne sont guère représentés dans le personnel de la Commission des Accidents du Travail. On nous a dit que la composition actuelle du personnel était attribuable au fait que seule la Commission des Accidents du Travail a eu jusqu'à date le droit de nommer ses employés.

Le Conseil Central des Syndicats Catholiques de Montréal, au nom des ouvriers qu'il représente, vous demande de bien vouloir modifier l'article relatif à la nomination du personnel, de façon à ce que le Ministre du Travail ait le privilège de désigner les employés de la Commission, après avoir établi leur compétence à la suite d'un examen des candidats aspirants.

Maintenant que nous avons un Ministère du Travail, nous croyons que des nominations comme celles-là devraient être faites par son titulaire et que ceci donnerait plus justice à la classe ouvrière.

Espérant..."

## LE SECRÉTARIAT

(Suite de la page 7)

ART. 24. — Le Bureau des Directeurs se réunit au moins une fois par mois, à l'endroit, au jour et à l'heure fixés par le président.

ART. 25. — Le quorum du Bureau des Directeurs est de trois membres dont deux doivent être des directeurs.

ART. 26. — *Amendements, abrogations.* Ces règlements peuvent être amendés ou abrogés par le Bureau des Directeurs, mais tout changement, avant d'être mis en vigueur, doit être approuvé par Mgr l'Archevêque de Montréal.

Ces règlements ont été lus et adoptés par le *Bureau des Directeurs du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal*, réunie en assemblée régulière au Bureau du Secrétariat, le 15e jour de janvier 1932, et signés séance tenante par

le Président et le Secrétaire-archiviste du Bureau des Directeurs.

O. FILION,  
Président.

CHS PAQUETTE,  
Secrétaire-archiviste.

et approuvés par S. E. Mgr l'Archevêque de Montréal.

Tél.: AMherst 7100-7270

## ROD. CORBEIL

GROS ET DÉTAIL  
CHARBON SCRANTON  
SCOTCH & WELSH



5161, AVENUE PAPINEAU, MONTRÉAL  
(coin Laurier)

## ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Tél. CALumet 2045

10 hrs a.m. à 9 hrs p.m.

4 Médecins attachés à la Clinique

## CLINIQUE du DOCTEUR TESSIER

*Opérations des Amygdales*

Rayons X, Rayons Ultra-Violets, Rayons Infra-Rouges, Diathermie, Courant galvanique, Chirurgie générale, Médecine générale, Traitement de la dyspepsie, Traitement de l'eczéma, Enlèvement des hémorroïdes, Traitement de la Tuberculose.

1817. BOULEVARD ROSEMONT, MONTRÉAL  
(près Papineau)

Directeurs: — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, G.-N. Monty

## MONTY, LEFILS & TANGUAY

# POMPES FUNEBRES

CHAMBRES MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de  
La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

1926, RUE PLESSIS, près Ontario AMherst 8900



**Le Syndicat Catholique est un moyen de perfectionnement moral et religieux tout comme un instrument d'amélioration matérielle**

(Suite de la page 2)

coeurs la place de la charité, de la justice ? La distribution du travail, par exemple par le temps qui court, se fait-elle toujours avec les égards voulus entre les membres, en tenant compte pour chacun de ses responsabilités familiales comme de la date depuis laquelle il chôme ? Ici, il faut distinguer, ne pas trop généraliser, mais il semble qu'il subsiste dans certains syndicats quelques lacunes à combler et, pour certains membres, un état d'esprit qui gagnerait à être amendé. Bref, y a-t-il lieu de nous efforcer davantage à être "respectueux et charitable en paroles et en actes à l'égard des uns des autres comme l'exige notre serment d'allégeance syndicale ? Bon nombre parmi nous pourrait répondre : "oui nous devons faire mieux".

Cependant, à ce point de vue, nous n'avons pas à nous imputer plus de tort que nous n'en méritons. Nous n'avons pas à en apprendre de ceux d'avec qui nous avons séparé notre cause. Une chose est certaine, c'est qu'il existe dans nos syndicats catholiques, bien qu'encore jeunes, une force, une tendance, un élan vers le mieux tels qu'on ne voit pas chez ceux dont nous avons parlé, c'est le sentiment religieux, c'est la sève chrétienne qui lentement, mais sûrement s'empare de tous les adhérents de notre mouvement rénovateur, et qui fera qu'avant bien longtemps, dans notre province, on pourra dire de nous ce que les païens disaient des chrétiens jadis : "voyez comme ces gens s'aiment".

*Apostolat laïc.* — L'Eglise ne nous demande-t-elle pas encore de faire de l'apostolat laïc ? N'est-ce pas Pie X qui a déclaré que "ce qui est présentement le plus nécessaire pour sauver la société, ce sont des laïcs vertueux, éclairés, résolus et vraiment apôtres ? Ne travaillons-nous pas, Excellence, à réaliser ce voeu de l'Eglise, lorsqu'on sait que la première retraite fermée annuelle des syndicats catholiques, il y a dix ans, comptait 6 syndiqués seulement, tandis qu'en novembre dernier le nombre monta à 35, représentant 13 syndicats sur 30 que nous comptons, groupant 7000 membres. Cela n'est-il pas significatif de la spiritualité qui se développe en nous, et ne promet-il pas, dans un avenir rapproché, une pléiade nombreuse d'apôtres de l'exemple, du courage et de selon ses voeux de notre mère l'Eglise ? Ah ! puissions nous surtout apprendre dans ces cénacles bénits la valeur de l'esprit de sacrifice, de l'oubli de soi pour rendre vraiment fécond notre apostolat.

*Baisse injustifiée des salaires.* — Puis sur quoi doit porter principalement cet apostolat, sinon sur la multiplication de nos syndicats et de leurs effectifs. Car si l'organisation professionnelle, non seulement catholique mais autrement aussi, était parfaite chez-nous, cela n'eut peut-être pas empêché un certain fléchissement des salaires, mais nous ne serions pas témoins de leur avilissement éhonté dans de trop nombreuses entreprises, sans atténuer en rien le chômage.

Souhaitons que l'Eucyclique "Quadragesimo Anno" soit venu à son heure, afin qu'il en émane un autre mot d'ordre énergique à l'adresse du monde catholique : aux travailleurs, pour comprendre leur devoir de joindre les syndicats catholiques, et aux patrons, surtout de chez-nous, pour commencer eux aussi leur formation sociale catholique.

*Le St-Père.* — En parlant de l'encyclique "Quadragesimo Anno" comment éviterai-je, ici, Excellence, d'évoquer un instant mon souvenir personnel de ce Quarantième anniversaire de l'"immortel encyclique" de Léon XIII. Je goûte encore profondément le bonheur indicible dont mon âme fut inassouvie durant ces grandioses fêtes romaines, auxquelles j'eus le privilège de participer avec une poignée d'autres pèlerins de cette province. Notons que nous étions les envoyés de la Confédération des travailleurs

Membres des Syndicats Catholiques et Nationaux, nous sommes les fournisseurs de vos organisations syndicales.  
Encouragez-nous en fumant



# EL PIETTO HAVANA

10¢  
15¢  
2-25¢

100% Filasse Havane importé.

Autres marques :  
PULLMAN  
10c — 3 pour 25c  
ROXY à 5c

LE DODGE à 5c

*En vente dans tous les bons débits de cigares  
ou chez le manufacturier*

## J. E. PIETTE & FRÈRE

IMPORTATEUR DE THÉ ET CAFÉ

351 RUE MARIE-ANNE EST, - MONTRÉAL  
Tél.: HARbour 6718

catholiques du Canada. Et nous étions heureux de porter son premier drapeau au pied du Souverain Pontife pour qu'il le bénisse.

Oui, nous avons vu le Saint-Père, il a souri à nos regards, il nous a parlé, nous lui avons parlé, il nous a donné sa main à baiser, nous a bénis; nous avons bu ses augustes paroles une heure et demie près pendant son grand discours irradié à travers le monde, et nous l'avons entendu, lui, le premier vicaire de Jésus-Christ sur la terre, chanter sa sainte messe dans l'église Saint-Pierre de Rome.

De ces solennités extraordinaires en terre romaine dont nous avons été des spectateurs constamment ravis, édifiés, nos coeurs et nos mémoires garderont un souvenir à jamais vivace et attendrissant.

A lui seul notre pèlerinage ouvrier canadien à Rome ferait de 1931 une date de toute première importance dans l'histoire de notre mouvement, mais c'est une date qui, pour nous, fait encore époque, en pensant à la nomination de M. Gérard Tremblay comme premier sous-ministre du travail de cette province.

*Page d'histoire nouvelle.* — Puis, particulièrement pour nos syndicats de Montréal, c'est une page d'histoire nouvelle qui s'ouvre depuis quelques mois. C'en est la troisième, comme pour ainsi dire un livre, dont la préface fut écrite en notre ville par l'École sociale populaire, de 1911 à 1918. Le Cercle Léon XIII écrivit ensuite la première page, de 1918 à 1923, sous l'austère et savante direction de M. l'abbé Edmour Hébert. Vint après la deuxième page qui s'est déroulée de 1923 à nos jours, sous la poussée enthousiaste et fécond de M. l'abbé Aimé Boileau. Enfin, Excellence, c'est avec l'adieu de ce dernier fait à nos syndicats, suivi de très près par ceux de ses deux principaux collaborateurs, MM. G. Tremblay et C. Bernier que commence la troisième page de notre histoire.

Le triple adieux de ces chefs qui présidaient ensemble depuis huit ans, avec grand savoir faire, à nos destinées, n'a pas été sans nous laisser très chagrins, mais notre consolation fut aussitôt de voir la Providence les diriger vers d'autres sphères où ils restent encore dans l'ambiance de notre mouvement, où ils continueront à lui rendre d'éminents services comme des avant-gardes dont nous sommes fiers.

*Progression continue.* — Ces faits et ceux qui suivent illustrent bien les moyens employés aujourd'hui par le Souverain Maître pour confirmer avec éclat ses desseins sur nous. Dû, heureusement, à la direction clairvoyante imprimée à notre mouvement depuis nombre d'années par ceux dont nous regrettons le départ, il devenait relativement moins inquiétant de pouvoir remplir du même coup, presque, leurs trois

successions. Notre vive satisfaction, d'abord, consiste en ce que nous avons été préparés à surmonter cette épreuve. Cela ne dénote-t-il pas une certaine façon de nous rassurer sur la progression continue du syndicalisme catholique dans notre métropole? Oui, sa sérénité même nous paraît désormais assurée, en songeant surtout au précieux réservoir que sera pour nos syndicats notre vaillante "Jeunesse ouvrière catholique", notre J. O. C., fondée, il y a deux ans grâce au beau dévouement de M. l'abbé Aimé Boileau.

*Impulsion nouvelle.* — Puis un signe des temps, Excellence, dont vous êtes l'auteur très bienveillant envers nous, c'est la reconstitution de notre secrétariat sous forme de corporation légale avec une ample collaboration officielle des chefs laïcs de notre mouvement. En ce faisant, non seulement voulez-vous reconnaître en nous certains mérites, mais croyons-nous, vous nous montrez aussi votre vif désir de nous voir imprimer une impulsion nouvelle à nos efforts. C'est un objectif que nous devons tenir à honneur d'atteindre. Puisse la nouvelle corporation du secrétariat s'y employer de son mieux.

En terminant nous vous prions, Excellence, d'agréer l'hommage de notre profonde gratitude et de notre inaltérable dévouement en retour de ce touchant geste de confiante estime que vous nous témoignez cette année même. Nous vous devons encore un bien grand merci de nous avoir donné, dans la personne de M. l'abbé Jean Bertrand, un aumônier général déjà maître dans son métier. M. l'abbé Bertrand n'est pas d'hier dans notre mouvement: depuis dix ans qu'il s'y dévoue sans interruption. Les employés de tramways nous diraient les merveilles qu'il a fait chez-eux. C'est dire que nous augurons de beaux succès sous sa direction de réalisateur éprouvé!

Aussi formons nous le voeu ardent, Excellence, que vous puissiez voir monter avec joie, longtemps encore, les moissons nouvelles du syndicalisme catholique dans notre ville.

ALFRED CHARPENTIER,  
Président du Conseil Central.

Tél.: LANcaster 7625

## RENÉ A. PIGEON

Renseignements gratuits pour obtenir  
BREVETS D'INVENTION,  
MARQUE DE COMMERCE,  
RECHERCHES.



59, RUE ST-JACQUES O., MONTRÉAL

## NE SOYEZ PAS PARMIS LES 54

Sur 100 hommes parvenus à l'âge de soixante-cinq ans, 54 sont à la charge d'autrui. Si vous dépensez tout ce que vous gagnez, vous deviendrez fatalement un fardeau pour les autres. Profitez de vos années d'activité. Mettez de côté de l'argent qui travaillera pour vous quand vous ne pourrez plus travailler. Prenez des habitudes d'économie en ouvrant un compte d'épargne à la

### BANQUE CANADIENNE NATIONALE

*Capital versé et réserve, \$14,000,000.*

*Actif, \$146,000,000.*

592 BUREAUX AU CANADA.

Tél.: AMherst 1942

## LA CIE D'EAU DE JAVELLE LAVO Ltée

J. I. LUSSIER, prop.



En insistant de votre épicier qu'on vous donne l'eau de javelle LAVO, vous aurez une marque absolument garantie par les manufacturiers.

Rien de comparable pour nettoyer les ustensiles de cuisine et comme désinfectant général. Garanti ne pas contenir d'acide, ni caustique, ni lessive.



4413, rue MARQUETTE, MONTRÉAL

Tél.: HARbour 9480

*Escompte de 10% à toute personne apportant  
cette annonce.*



**J.-A. CHEVRIER, Ph. O.O.D.**

*Optométriste Opticien*

*pour les Syndicats catholiques et nationaux.*



1069, rue ST-DENIS, - MONTRÉAL  
Entre Dorchester et Lagauchetière

Succursale : 5103 ST-LAURENT, - coin Laurier

Tél.: AMherst 5419

## ANT. RACICOT LIMITÉE

*Produits Pharmaceutiques*



### "RACICOTINE"

En usage depuis plus de 50 ans.

POUR LE FOIE et tous MAUX D'ESTOMAC.  
ÉCLAIRCIT LE TEINT EN PURIFIANT  
LE SANG

**VOYAGE À NEW YORK GRATUIT**

ÉCOUTEZ NOS CONCERTS, POSTE CKAC,  
tous les mercredis soirs à 9.30 heures.

4656, AVE. PAPINEAU, MONTREAL

Hommes d'affaires, Banquiers, Chefs d'entreprises, Employeurs de toutes catégories,  
**Retenez les services des diplômés de nos écoles techniques et professionnelles**  
IL Y VA DE VOTRE INTÉRÊT !

Lorsqu'il fonda les écoles techniques et professionnelles de la Province de Québec, Sir Lomer Gouin avait en vue la formation d'une élite commerciale et ouvrière: hommes d'affaires instruits et artisans spécialisés parmi lesquels nos maisons de commerce et nos établissements industriels se choisiraient un personnel expérimenté, répondant parfaitement à leurs besoins.

L'ambition de Sir Lomer Gouin est aujourd'hui réalisée. Dans toutes les branches d'affaires, dans tous les corps de métiers, des jeunes hommes instruits et des artisans dont le diplôme officiel de nos écoles professionnelles et techniques attestent la haute compétence, se mettent à la disposition des entreprises commerciales et industrielles. Ils sont prêts à remplir, à la plus grande satisfaction des employeurs, des postes de confiance.

Je crois qu'il est du devoir et de l'intérêt des patrons de la province de Québec de reconnaître le mérite de ces hommes en leur accordant la préférence. Non seulement ils démontreront ainsi le cas qu'ils font de l'heureuse initiative du gouvernement, mais, en collaborant avec lui, ils aideront à promouvoir le sens de la coopération désormais si nécessaire au progrès de la province et donc, au bien-être de notre population.

On trouve aujourd'hui chez nous, des contre-maîtres, des ingénieurs, des chefs de services, des directeurs d'usines, des gérants, des comptables, etc. Nous ne saurions trop insister, dans l'intérêt de la province et du Canada tout entier, pour renseigner les patrons sur ce fait de la plus haute importance.

Nous sera-t-il permis de faire remarquer aux administrateurs, aux gérants, en un mot à tous les employeurs qu'en se déchargeant sur les diplômés de nos grandes écoles d'une partie de leurs responsabilités, ils travaillent au succès de leurs propres entreprises. Ils s'assurent ainsi les services d'hommes dont, non seulement la compétence est reconnue, mais dont l'esprit ne diffère pas de celui des autres employés, ce qui n'est pas toujours le cas quand les entreprises recrutent leur personnel spécialisé à l'étranger.

Il est sans doute difficile de prévoir les conséquences du choix d'un employé. Mais en recommandant aux patrons d'accorder la préférence aux diplômés de nos écoles techniques et professionnelles, nous croyons demeurer fidèles à l'esprit de coopération et de bon vouloir si cher à nos ancêtres. Nous croyons même qu'en Canadiens éclairés, les employeurs contribueront ainsi à fortifier, entre les groupes, la bonne entente si nécessaire à la prospérité du Canada. *Employons les diplômés de nos Ecoles Techniques et Professionnelles !*

ATHANASE DAVID, Secrétaire Provincial.

**DÉPENSEZ MOINS...  
ÉPARGNEZ PLUS...**

Tous les économistes ne s'accordent pas sur les facteurs déterminants d'une crise mais ils s'accordent sur le principe que chacun doit dépenser moins que ses revenus et se constituer une réserve.

Beaucoup regrettent d'avoir trop dépensé, personne d'avoir trop épargné. Soyez prudents. Commencez immédiatement à déposer régulièrement à notre département d'épargne, afin de vous créer une réserve portant intérêt.



**La Banque Provinciale du Canada**

OÙ LES ÉPARGNANTS DÉPOSENT

**PAR LES NÔTRES...  
ET POUR LES NÔTRES...**

**T**OUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres. La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

**Dupuis Frères**

Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny et St-Christophe.

Téléphone : PLateau 5151.